

La sédation profonde et continue jusqu'au décès

Recommandations et textes officiels

Cette fiche met à disposition des professionnels de santé les différents textes et recommandations officiels, afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre de la sédation profonde et continue jusqu'au décès.

Que dit la loi ?

Toute personne a le droit à une fin de vie digne et accompagnée du meilleur apaisement possible de la souffrance. Cet accompagnement peut nécessiter une sédation profonde et continue jusqu'au décès (SPCJD), associée à une analgésie, pour soulager une personne malade qui présente une situation de souffrance vécue comme insupportable, alors que le décès est imminent et inévitable.



Cette sédation est un nouveau droit des patients en fin de vie, sous conditions, instauré par la loi du 2 février 2016 dite **loi Claeys-Leonetti**.

Comment la mettre en œuvre en pratique ?



Recommandations pour la pratique clinique

Antalgie des douleurs rebelles et pratiques sédatives chez l'adulte : prise en charge médicamenteuse en situations palliatives jusqu'en fin de vie



Je suis médecin généraliste

Recommandations spécifiques destinées aux médecins généralistes :

Antalgie

Antalgie des douleurs rebelles en situations palliatives chez l'adulte



Sédation

Pratiques sédatives chez l'adulte



Guide du parcours de soins

Comment mettre en œuvre une sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès ?



Texte intégral



Synthèse

Recommandations complémentaires (en pédiatrie, gériatrie, etc)



Les travaux du CNSPFV

Groupe de travail

La sédation profonde et continue jusqu'au décès en France



Enquêtes

Le CNSPFV réalise régulièrement des [enquêtes](#) sur la sédation profonde et continue jusqu'au décès. Vous êtes un professionnel de santé, vous souhaitez participer à une enquête, contactez-nous :

contact@spfv.fr

www.parlons-fin-de-vie.fr